

COMMUNIQUE DE PRESSE

4 novembre 2013

La conciliation famille et travail pour répondre à la diversité des besoins des salariés tout au long de la vie

L'UNAF et l'ORSE organisent un colloque intitulé "Et si la conciliation famille travail nous concernait tous ?" le 21 novembre au Conseil économique social et environnemental, sous le haut patronage de Marisol Touraine, Ministre des Affaires Sociales et de la Santé, en partenariat avec le CIAAF, l'ANDRH et l'ANACT. Au cœur des débats : les innovations sociales pour les aidants familiaux.

Concilier travail et famille, quelque soit la situation familiale

Depuis 30 ans, l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail, les nouvelles organisations du travail, l'évolution des structures familiales, et les dispositifs et textes des pouvoirs publics ont favorisé la prise en compte de la parentalité et de la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle dans le monde de l'entreprise. Aujourd'hui, de nombreuses entreprises ont développé des actions pour leurs salariés. Mais qu'il s'agisse de services, de soutien financier, de modifications des conditions de travail, ces mesures sont principalement axées sur la petite enfance.

Or, les questions d'articulation entre vie familiale et vie professionnelle se posent tout le long de la vie, et pas seulement au moment de l'arrivée d'un enfant. Elles concernent également tous les types de familles (bi-actives, monoparentales, familles nombreuses, etc.). C'est pourquoi dans certaines entreprises les partenaires sociaux innovent en imaginant des solutions d'accompagnement : pour les parents d'adolescents, les situations de rupture familiale, les grands-parents qui s'investissent auprès de leurs petits enfants...

Zoom sur la conciliation travail-famille des aidants familiaux

La conciliation famille-travail concerne également les 3,9 millions de salariés confrontés à la situation d'un enfant, d'un conjoint, d'un parent en situation de handicap, de perte d'autonomie ou de maladie. Le nombre des ces aidants familiaux s'accroît sans cesse avec le vieillissement de la population, ce qui oblige la société, les décideurs publics, les représentants des familles, le monde associatif, les syndicats et les entreprises à repenser la question de la conciliation pour tous les salariés...

Ces enjeux seront abordés autour de tables rondes dans lesquelles dialogueront des experts et des entreprises ayant mis en œuvre des dispositifs innovants.



21 novembre 2013 - COLLOQUE
**Et si la conciliation famille et travail
nous concernait tous ?**
Programme et inscriptions sur le site
www.colloque-famille-travail.com

L'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF) est l'institution nationale chargée de promouvoir, défendre et représenter les intérêts de l'ensemble des familles vivant sur le territoire français, quelles que soient leurs croyances ou leur appartenance politique. www.unaf.fr. Contact presse : Laure MONDET 01 49 95 36 05 lmondet@unaf.fr

L'Observatoire de la Responsabilité Sociétale des entreprises (ORSE) exerce, pour le compte de ses adhérents (grandes entreprises, sociétés de gestion de portefeuille, organismes professionnels et sociaux), une veille permanente sur la responsabilité sociale et environnementale des entreprises, le développement durable et l'investissement socialement responsable (ISR) en France, en Europe et à l'international. www.orse.org Contact : François Fatoux 01 43 46 02 22 contact@orse.org